



Décisions et liste des résolutions

I. DÉCISIONS

EB128(1) Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l’OMS

Le Conseil exécutif, ayant procédé à l’examen et pris note du rapport de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales¹ concernant l’examen d’un tiers de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l’OMS, et donnant suite à la résolution EB126.R17 et à la décision EB126(5), a décidé ce qui suit.

Prenant note avec satisfaction de la collaboration avec l’OMS des organisations non gouvernementales dont les noms sont suivis d’un astérisque dans l’annexe au rapport et se félicitant de l’intérêt que ces organisations continuent de manifester pour l’action de l’OMS, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre ces organisations et l’OMS.

Prenant note des rapports concernant les relations entre l’OMS et le Conseil international des Femmes, la Fédération internationale des Industries des Aliments diététiques et la Ligue internationale La Leche, le Conseil a décidé de reporter l’examen des relations avec ces organisations non gouvernementales à sa cent trentième session. Il a décidé en outre de demander, le cas échéant, qu’il lui soit précisé à sa cent trentième session où en sont les relations ainsi que les rapports sur les mesures prises pour convenir de plans de collaboration.

Prenant note des efforts menés avec succès pour convenir de plans de collaboration, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre l’OMS et l’Association internationale d’Hydatidologie, la Fédération internationale de Chimie clinique et Médecine de Laboratoire et l’International Society for Telemedicine & eHealth.

Notant que les échanges se sont poursuivis pour convenir d’un plan de collaboration, le Conseil a décidé de reporter d’une année supplémentaire l’examen des relations avec la Fédération internationale des Sciences de Laboratoire biomédical. L’examen de ces relations sera soumis au Conseil à sa cent trentième session.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

¹ Document EB128/28.

EB128(2) Attribution du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha, a attribué le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha pour 2011 au Professeur Amjad Daoud Niazi (Iraq) pour son importante contribution à l'action de santé publique en Iraq. Le lauréat recevra l'équivalent de CHF 2500 en dollars des États-Unis.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(3) Attribution du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé, a attribué conjointement le Prix Sasakawa pour la Santé pour 2011 au Dr Eva Siracká (Slovaquie) et à la Fraternidad Pequeña Familia de María – Albergue de María (Panama) pour leurs travaux remarquables et novateurs en matière de développement sanitaire. Le Dr Siracká recevra, en tant que lauréate individuelle, US \$30 000, et la Fraternidad Pequeña Familia de María – Albergue de María recevra, en tant qu'organisation, US \$40 000.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(4) Attribution du Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé, a attribué conjointement le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé pour 2011 à Aged Care (Maldives) et à l'Association tchadienne Communauté pour le Progrès pour leurs remarquables travaux en matière de développement sanitaire. Les lauréats recevront chacun US \$20 000.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(5) Attribution du Prix de l'État du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation de l'État du Koweït pour la Promotion de la Santé, a attribué conjointement le Prix de l'État du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé pour 2011 à M. Wang Dechen (Chine) et à l'Association tchadienne Communauté pour le Progrès pour leur remarquable contribution à la recherche en promotion de la santé. Les lauréats recevront chacun US \$20 000.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(6) Attribution du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique, a attribué le Prix Dr LEE Jong-wook pour 2011 à l'Institut Clodomiro Picado (Costa Rica) pour sa contribution exceptionnelle à la lutte contre les maladies tropicales négligées. Le lauréat recevra US \$85 000.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(7) Amendements aux Statuts du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Conformément aux dispositions de l'article 10 des Statuts du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique, le Conseil exécutif a approuvé la recommandation du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook visant à ce que les articles 2, 3 et 4 des Statuts du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique soient révisés afin : i) de tenir compte d'un changement du nom du fondateur ; ii) d'augmenter le montant du Prix de US \$85 000 à US \$100 000 et de modifier en conséquence la dotation annuelle visée à l'article 3 des Statuts ; et iii) d'élargir la vocation du Prix en indiquant qu'il récompenserait une contribution exceptionnelle à la santé publique.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(8) Ordre du jour provisoire et durée de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général¹ sur l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé et rappelant sa décision antérieure² selon laquelle la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé devrait se tenir au Palais des Nations à Genève, la session s'ouvrant le lundi 16 mai 2011 et prenant fin au plus tard le mardi 24 mai 2011, a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, tel qu'il a été amendé.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(9) Nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé

Suite à la décision EB127(7) du 22 mai 2010 et conformément au paragraphe 1 de la résolution EB59.R7, le Conseil exécutif a nommé son Président, le Dr M. Kökény (Hongrie), membre de droit, et ses trois premiers Vice-Présidents, le Dr P. M. Buss (Brésil), M. P. D. A. Yusof (Brunéi Darussalam) et le Dr A. J. Mohamed (Oman), pour représenter le Conseil à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé. Il a été entendu que, si l'un d'entre eux n'était pas en mesure d'assister à la

¹ Document EB128/30 Rev.1.

² Voir la décision EB127(9).

session de l'Assemblée de la Santé, le Vice-Président restant, le Professeur A. F. M. R. Haque (Bangladesh), et le Rapporteur, le Dr A. Djibo (Niger), pourraient être invités à représenter le Conseil.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

EB128(10) Date et lieu de la cent vingt-neuvième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent vingt-neuvième session se tiendrait le mercredi 25 mai 2011 à Genève.

(Douzième séance, 24 janvier 2011)
EB128/SR/12

II. LISTE DES RÉOLUTIONS

- EB128.R1 Rôle de l'OMS dans le suivi de la réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (septembre 2010)
- EB128.R2 Barème des contributions 2012-2013
- EB128.R3 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière
- EB128.R4 Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel
- EB128.R5 Traitements du personnel hors classes et du Directeur général
- EB128.R6 Éradication de la dracunculose
- EB128.R7 Choléra : dispositif de lutte et de prévention
- EB128.R8 Structures durables de financement de la santé et couverture universelle
- EB128.R9 Renforcement des personnels de santé
- EB128.R10 Renforcement au niveau national des capacités de gestion des urgences sanitaires et des catastrophes et de la résilience des systèmes de santé
- EB128.R11 Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux
- EB128.R12 Renforcer le dialogue national de politique générale afin d'instaurer des politiques, stratégies et plans de santé plus solides
- EB128.R13 Paludisme
- EB128.R14 Élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé
- EB128.R15 Prévention des traumatismes chez l'enfant
- EB128.R16 Relations avec les organisations non gouvernementales